



## Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais  
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

### **DECLARATION LIMINAIRE CHS-CT en Audioconférence du 16 MARS 2021**

Monsieur le président,

Après un an de crise COVID, les premiers bilans et rapports sur sa gestion concluent que la France n'était pas préparée à une crise sanitaire d'ampleur et que les réponses apportées n'étaient pas toujours pertinentes.

Pire, les pénuries en tout genre, les manques d'anticipation, les attermoissements stratégiques, ont rendu difficile le travail des équipes de préventions.

Notre ministère s'est adapté, au gré des événements, pour pouvoir concilier les volontés médicales et gouvernementales aux exigences du terrain. De nombreux guides, réactualisés en permanence, ont été élaborés, en collaboration avec les représentants du personnel lors de CHSCT ministériels.

**FO Finances 62** salut les efforts consentis pour apporter des réponses et des moyens, à des agents, inquiets, déboussolés, chahutés, par 12 mois éprouvants.

Néanmoins, le contexte demeure compliqué. Longtemps passé sous silence, la question des risques psychosociaux liée à la gestion de crise, est, enfin, prise en considération. Nombreux collègues ressentent une grande lassitude dans le changement de leur mode de travail et dans les contraintes qui perturbent leur vie et leur lien social. Les quatre week-ends de confinement ajoutés au Département du Pas-de-Calais ne vont pas améliorer le moral des troupes.

Avec de l'humour, on pourrait penser qu'un télétravail effectué le samedi et le dimanche avec récupération le lundi et le mardi nous permettrait de sortir jusqu'à l'heure du couvre-feu ! On peut se poser la question sur la pertinence de cette mesure ...

**FO Finances 62** vous avait déjà alerté sur la dégradation de la situation et de l'abattement grandissant au sein des services. Le manque de perspectives, le renforcement contraignant de mesures sanitaires, augmentent les troubles dépressifs avec, pour conséquences, la consommation d'anxiolytiques et la consultation de psychologues.

Nous vous rappelons que nous opposons, toujours au train des réformes imposé par notre ministère.

**FO Finances 62** profite de cette instance pour attirer l'attention sur le principe des dispositifs de soutien et d'écoute (numéro vert). Ceux-ci ne garantissent pas, un réel suivi de l'état psychologique du personnel en souffrance. Une réflexion particulière doit être apportée pour améliorer le ciblage des agents en difficultés, passant "sous les radars". Le complément par des initiatives locales d'entraides comme des soutiens personnalisés, mieux acceptés par un public fragilisé, permettrait une meilleure prévention des risques.

Nous évoquerons, en séance, la démarche de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) .

Pour Bercy, ce partenariat national, a pour mission (tel que définie par le décret du 31 juillet 2015), de disposer d'un appui pour la mise en œuvre de mesures en faveur de la sécurité et de la santé au travail des agents . Longuement débattu, depuis des mois, au CHSCTM, Il doit permettre, par une action de terrain, d'étudier des thèmes et d'apporter des « mesures innovantes » (sic) aux différentes directions.

Parmi les sujets abordés, nous avons les nouveaux modes de travail, dont celui du télétravail.

Malgré des aspects bénéfiques, le télétravail, tel qu'il est vécu, aujourd'hui, et selon un rapport de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), apporterait, chez certains, davantage de stress, que le travail en présentiel. Le personnel touché se retrouve à tous les échelons, dont l'encadrement, privé de repaire managérial.

Cependant, **FO Finances 62** n'est pas dupe. Les objectifs doivent rester dans le cadre des conditions de travail, tournés vers l'amélioration du schéma d'activité et non vers de quelconques visées déstructurantes pour nos services.

**Plus que jamais, en cette année 2021, FO Finances 62 restera vigilant face aux décisions futures impactant la sécurité des agents et leurs conditions de travail. Notre organisation refusera tout compromis qui irait à l'encontre de l'intérêt de nos collègues .**

Vos représentants **FO-Finances 62** en CHSCT :  
Titulaires : Laurence DIDAUX & Valérie CADET  
Suppléants : Justine KORKUT & Gautier LEDOUX